

■ ■ Perspectives financières 2007-2008

Le gouvernement prévoit actuellement déposer un budget équilibré en 2007-2008. Cela représente une amélioration en cours d'exercice de 0,4 milliard de dollars par rapport au plan budgétaire de 2007 de l'Ontario et concorde avec les perspectives présentées dans le bulletin *Finances de l'Ontario – premier trimestre 2007-2008*.

Les revenus totaux en 2007-2008 devraient atteindre 94,1 milliards de dollars, soit une augmentation de 2,6 milliards de dollars par rapport au plan budgétaire de 2007 et de 2,0 milliards de dollars par rapport aux prévisions du bulletin *Finances de l'Ontario – premier trimestre 2007-2008*. Cette hausse est surtout attribuable à des perspectives de revenus fiscaux accrus, résultant des revenus plus élevés constatés lors du traitement des déclarations de revenus pour les années précédentes.

Les perspectives de charges totales s'élèvent à 93,4 milliards de dollars, soit 2,2 milliards de dollars nets de plus que le montant prévu dans le plan budgétaire de 2007 et 2,0 milliards de dollars de plus que le total prévu dans le bulletin *Finances de l'Ontario – premier trimestre 2007-2008*. Cet écart est principalement attribuable à l'augmentation des charges associées aux mesures prises par le gouvernement pour consolider l'avantage économique de l'Ontario en améliorant la compétitivité de la province et en investissant dans les gens et les collectivités ainsi que dans l'infrastructure.

SERVICE DES ABONNEMENTS COURRIEL

Visitez www.ofina.on.ca et inscrivez-vous au service d'abonnements courriel pour recevoir les dernières mises à jour de la province de l'Ontario :

- Titres d'emprunts
- Bulletin de l'OOF
- Webémissions
- Programme d'emprunts
- Présentations RI
- Autres activités

Perspectives financières 2007-2008 – Variation en cours d'exercice (en milliards de dollars)	Plan budgétaire 2007-2008	Perspectives actuelles 2007-2008	Variation en cours d'exercice
Revenus	91,5	94,1	2,6
Charges			
Programmes	82,0	84,3	2,3
Intérêt sur la dette	9,1	9,1	(0,1)
Total des charges	91,2	93,4	2,2
Réserve	0,8	0,8	–
Excédent/(Déficit)	(0,4)	0,0	0,4

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Le gouvernement prévoit déposer des budgets équilibrés chaque année à moyen terme, tout en commandant la prudence à la lumière des perspectives d'une croissance économique qui s'annonce plus lente en 2008 et en 2009 que ce qui avait été prévu dans le budget de 2007.

Les perspectives de revenus en 2008-2009 et en 2009-2010 sont modérées comparativement à 2007-2008 en raison des perspectives d'une croissance plus lente aux États-Unis, de la hausse des prix du pétrole et de l'appréciation du dollar canadien.

De façon globale, les perspectives financières demeurent prudentes, et on prévoit un budget équilibré en 2008-2009 et en 2009-2010. La prudence des perspectives financières est évidente dans la prévision des réserves, qui sont établies à 0,8 milliard de dollars en 2007-2008 et à 0,9 milliard de dollars pour chaque année à moyen terme. Si le gouvernement fait preuve d'une telle prudence, c'est qu'il est conscient des risques qui pourraient se matérialiser à la suite de changements imprévus dans les perspectives économiques de l'Ontario ou dans les revenus et charges de la province.

Plan financier et perspectives à moyen terme (en milliards de dollars)	Chiffres réels 2006-2007	Perspectives actuelles		
		2007-2008	2008-2009	2009-2010
Revenus	90,4	94,1	95,7	99,0
Charges				
Programmes	79,3	84,3	85,6	88,8
Intérêt sur la dette	8,8	9,1	9,2	9,4
Total des charges	88,1	93,4	94,8	98,2
Réserve	–	0,8	0,9	0,9
Surplus/(Déficit)	2,3	0,0	0,0	0,0

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Bulletin préparé par l'Office ontarien de financement. Ces données sont présentées à titre d'information uniquement et ne constituent ni une offre de vente ni un démarchage de valeurs mobilières. Elles n'ont été approuvées par aucun organisme de réglementation des valeurs mobilières et la décision d'acheter des valeurs ne doit pas être prise uniquement en fonction de ces données. Il peut y avoir des erreurs ou des omissions attribuables à la conversion électronique, au téléchargement ou à des modifications non autorisées. Certaines déclarations de la présentation peuvent être des déclarations prospectives (forward-looking statements) au sens de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Les déclarations prospectives comportent des incertitudes, des risques et d'autres facteurs qui pourraient faire que le rendement de l'économie de l'Ontario diffère grandement des prévisions et des perspectives économiques énoncées expressément ou implicitement dans ces déclarations. La province de l'Ontario ne s'engage nullement à mettre à jour ces déclarations prospectives en fonction de nouveaux renseignements obtenus, d'événements futurs ou autres, sauf pour se conformer aux exigences des lois et règlements pertinents. Même si, au moment de les rendre publiques, ces données étaient jugées fiables, **RIEN NE GARANTIT QUE LE PRÉSENT DOCUMENT OU LES RENSEIGNEMENTS QU'IL CONTIENT SONT EXACTS OU COMPLETS.**

Accroître la compétitivité grâce à des réductions d'impôts immédiates

- Le gouvernement provincial propose d'importantes nouvelles mesures fiscales pour appuyer le secteur manufacturier et d'autres secteurs de l'Ontario mis à l'épreuve par la conjoncture économique actuelle. Ces mesures devraient aider les entrepreneurs ontariens du secteur manufacturier à investir dans leur propre entreprise, favorisant ainsi la création d'emplois et la préservation des emplois existants.

Les nouvelles mesures prévues représentent un allègement fiscal total de 1,1 milliard de dollars sur trois ans et visent les objectifs suivants :

- éliminer l'impôt sur le capital dès le 1^{er} janvier 2008 pour les entreprises exerçant des activités principalement dans le secteur manufacturier et le secteur des ressources;
 - offrir à toutes les entreprises un allègement de 21 % du taux de l'impôt sur le capital, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2007, l'élimination totale de l'impôt sur le capital étant prévue en 2010;
 - faire passer le seuil aux fins de déduction de 400 000 \$ à 500 000 \$ pour les petites entreprises, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2007.
- Pour aider le secteur manufacturier à acquérir du nouveau matériel et de la technologie de pointe, l'Ontario offre des incitatifs semblables aux mesures fédérales annoncées dans le budget fédéral de 2007 portant sur les déductions pour amortissement accéléré. La déduction pour amortissement accéléré au taux de 50 % pour les investissements effectués pour du matériel et de l'outillage achetés du 19 mars 2007 au 31 décembre 2008 constitue un important incitatif pour les entreprises de fabrication. En offrant un incitatif apparié à la déduction fédérale, le gouvernement accordera un allègement fiscal d'une valeur de 400 millions de dollars sur trois ans aux entrepreneurs du secteur manufacturier qui investissent dans la province.

Perspectives économiques

- Entre 2002 et 2006, l'économie résiliente de l'Ontario a affiché une croissance modeste, malgré un contexte économique mondial de plus en plus difficile. Les prix du pétrole ont augmenté, passant de 26,10 \$US le baril en 2002 à 66,10 \$US en 2006. De même, la valeur du dollar canadien a augmenté, passant de 63,7 cents américains en 2002 à 88,2 cents américains en 2006. En 2006, l'économie de l'Ontario a dû aussi composer avec des taux d'intérêt à la hausse et le fléchissement de la demande aux États-Unis à l'égard des principales exportations de l'Ontario.
- Le PIB réel de l'Ontario a augmenté à un taux annuel de 2,3 % au deuxième trimestre de 2007, après avoir affiché une croissance de 3,2 % au premier trimestre. On s'attend à une croissance toujours modeste en 2008, étant donné que la demande américaine demeurera faible et que la hausse de la valeur du dollar canadien et des prix du pétrole pose des défis pour les entreprises ontariennes.
- Le ministère des Finances prévoit une croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de l'Ontario de 1,9 % en 2007, 1,8 % en 2008, 2,4 % en 2009 et 2,8 % en 2010. Conformément aux pratiques financières prudentes, le ministère établit délibérément ces prévisions en dessous des prévisions moyennes du secteur privé pour chaque année.

Perspectives économiques de l'Ontario (en pourcentage)								
	2003	2004	2005	2006	2007e	2008p	2009p	2010p
Croissance du PIB réel	1,4	2,5	2,9	2,1	1,9	1,8	2,4	2,8
Croissance du PIB nominal	3,2	4,8	3,9	3,9	5,0	3,8	4,0	4,7
Croissance de l'emploi	3,0	1,7	1,3	1,5	1,6	1,2	1,3	1,4
Inflation de l'IPC	2,7	1,9	2,2	1,8	1,8	1,4	2,0	2,0

e = estimation; p = projection. Sources : Statistique Canada et ministère des Finances de l'Ontario.

Mise à jour sur les emprunts

Les besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics de la province et de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (SFIEO) en 2007-2008 devraient demeurer à 17,7 milliards de dollars comme indiqué dans le bulletin *Finances de l'Ontario - premier trimestre 2007-2008*, soit 1,1 milliard de dollars de moins que les prévisions du plan budgétaire de 2007.

Programme d'emprunts 2007-2008 (en milliards de dollars)	Plan budgétaire	Perspectives actuelles	Variation en cours d'exercice
Déficit/(Excédent)	0,4	0,0	(0,4)
Redressements sans effet sur la trésorerie	(0,5)	(0,9)	(0,5)
Investissement dans des immobilisations corporelles	3,3	3,4	0,1
Prêts/Investissements nets	1,2	2,7	1,5
Dette arrivant à échéance	14,4	14,2	(0,2)
Rachats de titres de créances	0,9	1,0	0,1
Total des besoins en matière de financement	19,7	20,4	0,7
Emprunts auprès du Régime de pension du Canada	(0,4)	(0,4)	0,1
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	(0,6)	(1,3)	(0,8)
Augmentation/(Diminution) des espèces et des quasi-espèces	0,0	(1,0)	(1,0)
Total des besoins d'emprunt à long terme sur les marchés publics	18,8	17,7	(1,1)

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Une importante variation en cours d'exercice par rapport au plan budgétaire est survenue, soit l'augmentation de 1,5 milliard de dollars au poste des prêts/investissements nets, dont 0,9 milliard de dollars représente des prêts consentis à l'Ontario Power Generation Inc. (OPG), et 0,7 milliard de dollars représente des transferts du papier commercial adossé à des actifs émis par des tiers à un portefeuille de titres à long terme. Ce montant a été contrebalancé par un paiement de 0,1 milliard de dollars par l'Office de l'électricité de l'Ontario imputé à sa ligne de crédit avec la province. Parmi les autres variations en cours d'exercice, notons une variation de 0,5 milliard de dollars au poste des redressements sans effet sur la trésorerie et une diminution de 1,0 milliard de dollars au poste des espèces et des quasi-espèces. Ces deux phénomènes sont attribuables à un excédent en 2006-2007 supérieur aux prévisions, ce qui a eu pour effet de réduire les besoins de trésorerie.

Une activité de financement importante pendant le second trimestre a été le transfert de 0,7 milliard de dollars de papier commercial adossé à des actifs émis par des tiers à un portefeuille de titres à long terme, qui a été contrebalancé par une augmentation au poste des emprunts à court terme. La décision relative à ce transfert a été prise à la suite des délibérations découlant de l'Accord de Montréal, qui a eu lieu en août 2007, et auxquelles ont pris part la province ainsi que la majorité des investisseurs dans du papier commercial adossé à des actifs émis par des tiers. L'Accord est une entente visant à déterminer un processus pour la restructuration ordonnée du marché du papier commercial adossé à des actifs émis par des tiers. L'échéance de l'entente, qui avait été fixée au départ au 15 octobre 2007, a été reportée au 14 décembre 2007.

La province ne cherche pas à prédire les résultats de l'Accord de Montréal ni la dynamique des marchés au lendemain de celui-ci, mais la dépréciation éventuelle devrait être inférieure à 100 millions de dollars des 720 millions de dollars de la valeur de son portefeuille de papiers commerciaux adossés à des actifs. Ce montant sera compensé par des économies réalisées en cours d'exercice sur d'autres intérêts sur la dette de la province. Le portefeuille éventuel de papiers commerciaux adossés à des actifs n'aura aucune incidence d'importance sur le plan financier.

■ ■ Approche en matière d'emprunt

Au 30 septembre 2007, la province avait mobilisé environ 9,5 milliards de dollars. Au 6 décembre 2007, elle avait emprunté 4,0 milliards de dollars supplémentaires, ce qui donne un total de 13,5 milliards de dollars. Il reste ainsi 4,2 milliards de dollars à emprunter.

La province a émis une obligation planétaire de 5 ans de 1 milliard de dollars américains, 15 obligations consortiales de 600 millions de dollars sur le marché canadien, trois adjudications de 500 millions de dollars, cinq obligations à taux variable et plusieurs billets à moyen terme sur le marché canadien. La province a également mobilisé 1,3 milliard de dollars du programme annuel des Obligations d'épargne de l'Ontario.

Les marchés des obligations ont été très volatils ces derniers mois, mais l'accès de la province au marché intérieur des obligations demeure stable en raison de la confiance des investisseurs en Ontario et de la liquidité que procurent les émissions d'obligations de référence. Environ 12,4 milliards de dollars, soit 92 % des besoins d'emprunt, ont été mobilisés sur le marché canadien.

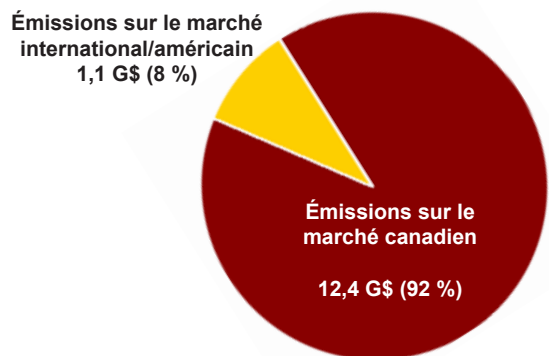
La province continuera à gérer son programme d'emprunts en ayant recours à des démarches souples et en surveillant les marchés financiers canadiens et internationaux afin de saisir des occasions de diversifier son programme d'emprunts. La province envisage généralement de combler 25 % de ses besoins d'emprunt sur les marchés internationaux. Depuis le début de l'exercice, 8 % de ces besoins ont été comblés de cette façon, étant donné que les coûts d'emprunt ont été beaucoup plus élevés à l'étranger.

MISE À JOUR SUR LES EMPRUNTS

(en milliards de dollars)	Contractés	Restants	Total
Province	11,6	3,4	15,0
SFIEO	1,9	0,8	2,7
Total	13,5	4,2	17,7
<i>(Au 6 décembre 2007)</i>			

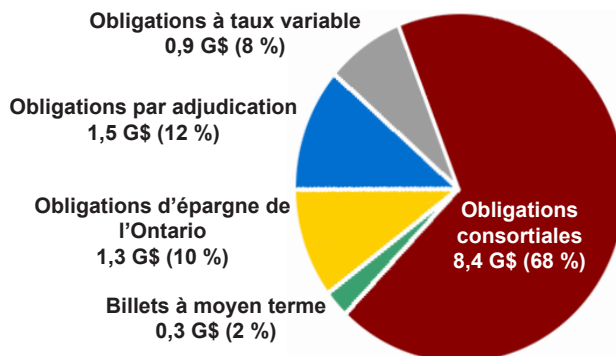
Emprunts – Tous les marchés

Émissions : 13,5 milliards de dollars canadiens



Emprunts – Marché canadien

Émissions : 12,4 milliards de dollars canadiens



■ ■ Perspectives du programme d'emprunts à moyen terme

(en milliards de dollars)	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Déficit/(Excédent)	0,0	0,0	0,0
Redressements sans effet sur la trésorerie	(0,9)	(0,8)	(0,7)
Investissement dans des immobilisations corporelles	3,4	3,5	4,0
Prêts/Investissements nets	2,7	1,3	0,5
Dette arrivant à échéance :			
Dette active	14,2	19,9	14,6
Impact différentiel du refinancement futur	0,0	0,0	0,5
Rachat de titres de créances	1,0	0,7	0,7
Total des besoins en matière de financement	20,4	24,5	19,6
Emprunts auprès du Régime de pensions du Canada	(0,4)	(0,6)	(0,7)
Diminution/(Augmentation) des emprunts à court terme	(1,3)	(0,6)	0,8
Augmentation/(Diminution) des espèces et des quasi-espèces	(1,0)	(0,4)	(0,7)
Total des besoins d'emprunts à long terme sur les marchés publics	17,7	22,9	19,0

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

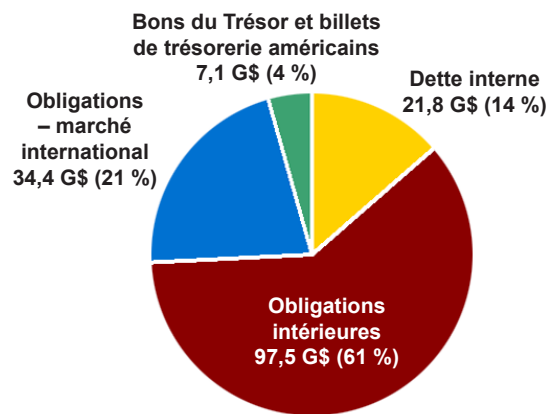
Portefeuille de la dette

- La dette totale de la province, qui se chiffre à 160,8 milliards de dollars, est constituée d'obligations émises sur les marchés financiers publics à court et à long terme et d'une dette interne.
- La dette contractée sur les marchés publics totalise 139,0 milliards de dollars et consiste principalement en obligations émises en 11 devises sur les marchés publics canadiens et internationaux à long terme.
- L'Ontario a aussi une dette interne de 21,8 milliards de dollars contractée en dollars canadiens. La dette interne est constituée de titres de créances qui sont détenus par des régimes de retraite du secteur public de l'Ontario et l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada. Cette dette contractée hors des marchés publics est non négociable.

Obligations – marché international :

- Dollar canadien
- Dollar américain
- Euro
- Dollar néo-zélandais
- Franc suisse
- Yen japonais
- Dollar australien
- Livre sterling
- Rand sud-africain
- Dollar de Hong Kong
- Nouvelle livre turque

160,8 milliards de dollars canadiens



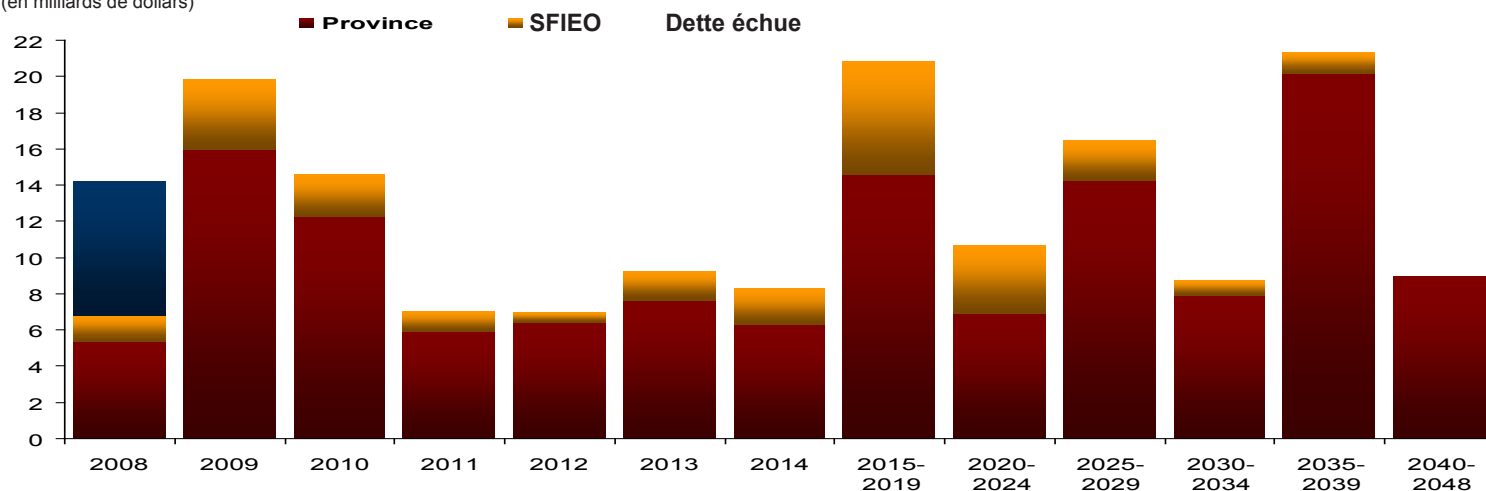
Gestion de la dette

Dette		Exposition aux risques (% de la dette)	Risque actuel	Limite de la politique
Dette totale	160,8 milliards de \$			
Dette nette*	143,1 milliards de \$			
Dette nette*/PIB	24,4 %			
Statistiques sur la dette				
Pourcentage des emprunts contractés sur les marchés publics	86,4 %			
Pourcentage d'émissions en \$CAN	84,1 %			
Taux d'intérêt effectif (moyenne pondérée)	5,95 %			
		Province		
		Exposition aux risques associés aux changements des taux d'intérêt	15,2	35,0
		Exposition aux risques de change	0,5	5,0
		SFIEO		
		Exposition aux risques associés aux changements des taux d'intérêt	16,7	35,0
		Exposition aux risques de change	0,0	5,0

La dette totale comprend la dette contractée sur les marchés publics et la dette interne de la province. La dette nette équivaut à la différence entre le total des passifs et le total des actifs financiers de la province. *Projetée au 31 mars 2008. Exposition aux risques au 30 septembre 2007.

Dette arrivant à échéance

(en milliards de dollars)



Exercice se terminant le 31 mars.

Exclut la dette à court terme et les autres passifs ainsi que l'impact différentiel du financement futur. Suppose que les titres de créances avec options seront rachetés le plus tôt possible.

L'Office ontarien de financement est un organisme de la province de l'Ontario chargé des activités provinciales d'emprunt et de gestion de la dette.

Pour nous joindre

Liaisons avec les investisseurs
Office ontarien de financement
1, rue Dundas Ouest, bureau 1400
Toronto (Ontario) M7A 1Y7
Canada

Téléphone (416) 325-0918
Télécopieur (416) 204-6694
www.ofina.on.ca
investor@ofina.on.ca